

GUIDE POUR LES ELEVES **ERASMUS+ EN FRANCE**

FRANÇAIS / FRENCH

CONSERVATOIRE
NATIONAL SUPÉRIEUR
DE MUSIQUE ET
DE DANSE DE PARIS

Chers élèves internationaux,

Vous avez été admis au Conservatoire de Paris pour un séjour d'échange **Erasmus+**.

Ce guide répondra aux questions que vous vous posez sur la vie d'étudiant musicien ou danseur à Paris. Vous y trouverez toutes les informations utiles pour vous aider à préparer à l'avance votre séjour, organiser votre vie parisienne et à trouver des renseignements pratiques tout au long de vos études au Conservatoire.

Nous sommes ravis de vous accueillir au sein du **Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris**.



Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris

209, avenue Jean-Jaurès

75019 Paris

métro "Porte de Pantin", ligne 5

telephone: +33 (0)1.40.40.45.45

<http://www.cnsmdp.fr>

SOMMAIRE

• LE CONSERVATOIRE

1. Organisation pédagogique

2. Votre arrivée au Conservatoire

- Votre premier jour
- L'inscription
- Vos contacts dans les départements pédagogiques

3. Equipements et associations

- La médiathèque
- Les 3 salles publiques
- L'association du bureau des élèves
- L'Association sportive et culturelle du conservatoire de la
Villette
- L'informatique
- La cantine et la cafétéria
- Les studios de travail et la reprographie

4. Le parc instrumental

5. Les manifestations publiques

6. Plus

• PREPARER SON ARRIVEE EN FRANCE ET A PARIS

1. Financer son séjour

- Bourses du programme Erasmus
- Bourse du gouvernement de votre pays d'origine

- **Bourses du gouvernement français**
- **Sites utiles**

2. Trouver un logement

- **La cité Universitaire de Paris**
- **La Cité Internationale des arts**
- **Foyers étudiants**
- **Offres de particuliers / Colocation / Logement en famille**
- **Aide au logement CAF**
- **Assurance Habitation**

3. Apprendre le français

- **L'Alliance Française**
- **Les centres culturels et l'Institut Français**
- **La Sorbonne**

4. Démarches administratives et légales

- **Documents autorisant l'entrée en France**
- **La carte de séjour**
- **La couverture sociale**
- **La Responsabilité civile « Vie Privée »**

• A PARIS

1. L'arrivée

- **Par avion**
- **Par le train**

- Sites utiles

2. Les transports en commun

- métro / RER / bus / tramway
- Vélib'
- Sites utiles

3. Le budget

- Ouvrir son compte bancaire
- Estimation du coût de la vie
- Les frais administratifs

4. La santé

- La couverture sociale
- La médecine de ville
- L'aide psychologique
- Les centres de santé
- Les hôpitaux
- En cas d'urgence
- Urgences spécialisées
- Liens utiles

5. Travailler en tant qu'étudiant

- Démarches
- Liens utiles
- Trouver un travail

6. Profiter de la vie parisienne

- Découvrir Paris

- Les guides
- La carte ISIC

7. Rester en contact avec vos proches

- Par téléphone
- Par Internet

8. Au quotidien

- Climat
- Electricité
- Tri sélectif et recyclage
- Manger sain et local

• CONTACTS AU CONSERVATOIRE

• TOUS LES LIENS

● LE CONSERVATOIRE

1. Organisation pédagogique

Le Conservatoire accueille chaque année entre 200 et 300 nouveaux élèves pour plus de 2000 candidatures. Quatre-vingt-une disciplines principales sont enseignées par près de 400 professeurs, assistants et accompagnateurs, à plus de 1200 étudiants.

Les enseignements se répartissent entre les neuf départements suivants :

Disciplines vocales

Musicologie et analyse

Ecriture, composition et direction d'orchestre

Disciplines instrumentales classiques et contemporaines

Musique ancienne

Jazz et musiques improvisées

pédagogie

Direction des études chorégraphiques

L'établissement fonctionne en années scolaires, de septembre à juin, comprenant quatre périodes de vacances :

1 semaine à la Toussaint (octobre-novembre)

2 semaines à Noël

2 semaines en février

2 semaines à Pâques (avril).

Vous pouvez consulter le calendrier précis de l'année en cours sur le site Internet

http://www.conservatoiredeparis.fr/uploads/tx_sacparisbloccs/Calendrie_scolaire_2016-2017.pdf

Conservatoire > vie scolaire > formalités administratives

Règlement Intérieur du Conservatoire :

Conservatoire > vie scolaire > vivre au conservatoire

http://www.conservatoiredeparis.fr/uploads/tx_sacparisblochs/Reglement-interieur2015.pdf

2. Votre arrivée au Conservatoire

Votre premier jour

Votre premier jour au Conservatoire commencera par un petit déjeuner convivial suivi d'une session d'information destinée aux élèves en échanges internationaux Erasmus+.

La date de cette rencontre sera communiquée à tous les élèves admis en juin/juillet précédant le début de l'année scolaire. A la fin de la réunion, vous visiterez le bâtiment et les bureaux de vos interlocuteurs au sein des départements pédagogiques. Les réunions d'information complémentaires et des rencontres individuelles seront organisées par les départements pédagogiques durant la première semaine de la rentrée.

Vos démarches d'inscription

L'inscription au Conservatoire se passe en deux étapes :

1^{ère} Etape : Inscription pédagogique

Il s'agit de rencontrer le/la chargé(e) de scolarité de votre discipline principale pour qu'il/elle enregistre votre présence au sein du département. C'est aussi l'occasion de discuter avec lui/elle des cours complémentaires relevant du département en question que vous souhaitez suivre (ex. : piccolo pour les flutistes, lecture à vue pour tous les instrumentistes)

2^{ème} étape : Inscription administrative

Une date et un horaire individuels pour cette inscription vous seront communiqués lors de la réunion d'information. Grâce à cette démarche, vous serez définitivement inscrit au Conservatoire, affilié à la sécurité sociale et vous recevrez votre carte d'étudiant. **Les élèves non inscrits ne seront pas admis aux cours.**

Vous devez **impérativement apporter pour ce rendez-vous** un original et une copie des documents suivants :

- La preuve d'assurance santé qui correspond à votre situation (voir chapitre ...)

ATTENTION La CEAM est obligatoire pour les élèves ressortissants européens.

- Passeport ou carte d'identité
- Attestation d'assurance en responsabilité civile (voir chapitre...)

Inscription dans les disciplines complémentaires et optionnelles

Au Conservatoire de Paris chaque élève doit personnellement s'inscrire dans les disciplines optionnelles et complémentaires. Une liste mise à jour de ces enseignements (qui figurent dans le Guide de l'Elève) sera envoyées aux candidats admis en juin/juillet précédant la rentrée. Le nom et les coordonnées du chargé de scolarité de chaque discipline figurent sur cette liste.

Dans certains cas l'inscription peut se faire par e-mail, dans d'autres, il est préférable de rencontrer le chargé de scolarité personnellement. La coordinatrice Erasmus vous aidera dans ces démarches.

Vos contacts dans les départements pédagogiques

Philippe Brandeis

+33 (0)1 40 40 47 98

Bureau 347

Directeur des études musicales et de la recherche

Disciplines instrumentales classiques et contemporaines

Thierry Vaillant
+33 (0)1 40 40 45 04
Bureau 107
Chef de département

Fabienne Cosaque
+33 (0)1 40 40 46 83
Bureau 108
Assistante, chargée de scolarité
(cuivres, percussions)

Nathalie Branger
+33 (0)1 40 40 45 55
Bureau 107
Secrétariat du département

Marie Cimo
+33 (0)1 40 40 45 42
Bureau 102
Chargée de scolarité (cordes)

Anne Rivet
+33 (0)1 40 40 46 24
Bureau 101
Chargée de scolarité
(piano, orgue, accompagnement, ondes Martenot, improvisation au clavier,
accordéon)

Éric Dégrois
+33 (0)1 40 40 45 85
Bureau 107
Chargé de scolarité (bois, formation musicale)

Françoise Sebastiao
+33 (0)1 40 40 47 34
Bureau 103
Chargé(e) de scolarité
(harpe, guitare, musique de chambre)

Disciplines vocales

Jean-Marc Demeuré
+33 (0)1 40 40 46 25
Bureau 344
Chef de département

Pascale George
+33 (0)1 40 40 46 05
Bureau 343
Chargée de scolarité

Nelly Moulin
+33 (0)1 40 40 45 53
Bureau 356
Secrétaire

Ecriture, composition et direction d'orchestre

Nicolas Rouvière
+33 (0)1 40 40 46 82
Bureau 339
Chef de département

Clio Lacroix
+33 (0)1 40 40 45 84
Bureau 337
Chargée de scolarité

Jazz et musiques improvisées

Riccardo Del Fra
+33 (0)1 40 40 45 83
Bureau 338
Chef de département

Corinne Tudela
+33 (0)1 40 40 46 23
Bureau 338
Chargée de scolarité

Métiers du son

Denis Vautrin
+33 (0)1 40 40 46 14
Bureau 112
Chef de département

Catherine Barbe
+33 (0)1 40 40 45 56
Bureau 113
Assistante de département

Muriel Charpentier-Leroy
+33 (0)1 40 40 45 59
Bureau 105
Chargée de scolarité

Musique ancienne

Pascal Bertin
+33 (0)1 40 40 46 38
Bureau 363
Chef de département

Josepha da Silva Sousa
+33 (0)1 40 40 45 50
Bureau 363
Chargée de scolarité

Musicologie et analyse

Liouba Bouscaut
+33 (0)1 40 40 46 43
Bureau 329
Chef de département

Emilie Ronce
+33 (0)1 40 40 47 21
Bureau 328
Assistant, chargée de scolarité

Isabelle Ruchaud
+33 (0)1 40 40 46 27
Bureau 327
Secrétaire

Pédagogie

Serge Cyferstein
+33 (0)1 40 40 45 81
Bureau 426
Chef de département

Direction des études chorégraphiques

Jean-Christophe Paré
+33 (0)1 40 40 46 30
Bureau 412
Directeur

Pierre Bisson
+33 (0)1 40 40 46 32
Bureau 410
Adjoint à la coordination des études

Christian L'Anthoën
+33 (0)1 40 40 46 31
Bureau 408
Adjoint à la production et aux relations extérieures

Corinne Covarrubias
+33 (0)1 40 40 46 19
Bureau 406
Chargée de scolarité notation du mouvement

Marie-Christine Goncalves-Alves
+33 (0)1 40 40 46 33
Bureau 409
Chargée de scolarité danse

3. Equipements et associations

La médiathèque Hector Berlioz

Elle offre près de 280.000 documents français et étrangers couvrant l'ensemble de l'histoire de la musique - auxquels viennent s'ajouter d'importants fonds de discothèque (microsilons et C.D.) et de vidéothèque. Elle remplit une double fonction de recherche et de prêt, avec une salle de consultation multimédia, et une salle de prêt, permettant d'emprunter jusqu'à huit documents pendant deux semaines. Tous les catalogues sont disponibles en ligne.

Le prêt (1er étage)

Il est ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 17h30

Pour en profiter il suffit de venir vous inscrire (avec votre carte d'élève). Lors de votre inscription nous vous expliquerons comment sont organisées les collections et comment fonctionne le prêt.

Vous pouvez emprunter 8 documents (partitions, livres, CD, DVD...) pour une période de 4 semaines. Une prolongation de deux semaines est possible.

La consultation (rez-de-chaussée)

Elle est ouverte du lundi au vendredi :

de 12h30 à 17h30 le lundi et le mercredi et de 10h30 à 12h30 le mardi, le jeudi et le vendredi.

Vous pourrez y consulter sur place nos riches collections de livres, de partitions et de ressources numériques.

4 studios – 2 sont équipés d'un système de diffusion multicanal – vous permettront de découvrir plus de 30.000 CD et microsilons et près de 2.000 vidéocassettes, DVD et CDV.

Un espace de lecture convivial est également à votre disposition pour lire la presse ou partir à la découverte des 90 périodiques en accès libre.

L'ensemble des ressources de la médiathèque est accessible à partir du portail documentaire (<http://mediatheque.cnsmdp.fr/opacwebaloes/opac/index.aspx>).

Les membres de l'équipe seront toujours disponibles pour vous en expliquer le fonctionnement et pour vous aider dans vos recherches (trouver un document, une référence...). Nous organisons régulièrement des visites de la médiathèque pour vous faire découvrir la richesse des collections.

La médiathèque du Conservatoire à travers quelques chiffres :

221 années d'existence (elle a été créée en 1795 !)

2 kilomètres et demi de rayons,

1 salle de prêt,

1 salle de consultation,

4 studios pour écouter ou déchiffrer de la musique,

125 000 partitions,

25.000 livres,

45 000 documents sonores et audiovisuels,

900 titres de périodiques

et surtout 15 personnes pour vous aider et vous guider dans vos recherches

Contacts

Un problème avec l'emprunt d'un document :

01 40 40 46 52

Commander un livre en urgence :

Patricia Frechon (pfrechon@cnsmdp.fr, 01.40.40.45.36)

Commander une partition en urgence :

Nicolas Renoult (nrenoult@cnsmdp.fr, 01.40.40.47.40)

Un rendez-vous pour visiter la bibliothèque :

Cécile Grand (cgrand@cnsmdp.fr, 01 40 40 46 28) ;

Patricia Frechon (pfrechon@cnsmdp.fr, 01 40 40 45 36) ;

Nicolas Renoult (nrenoult@cnsmdp.fr, 01 40 40 47 40)

Les 3 salles publiques

Elles sont conçues pour les représentations d'opéra, les concerts, les récitals, les ballets, l'accueil des master-classes publiques ou toute autre représentation publique. La salle d'orgue (250 places) est destinée à la classe et aux récitals d'orgue, mais également aux concerts de musique de chambre. La salle d'Art Lyrique (347 places) a été conçue sur le schéma d'un théâtre à l'italienne pour accueillir les spectacles d'art lyrique et d'art chorégraphique. L'espace Maurice Fleuret (180 places) est le lieu privilégié de la création. Il a donc été conçu pour accueillir des activités variées.

L'Association du bureau des élèves

Le Bureau des Elèves (**BDE**), est l'association qui fédère la vie étudiante du conservatoire "*Créée par et pour les Etudiants*".

L'association propose de nombreuses activités dont :

1. Les Salons du Lundi : un lundi par mois, le BDE dispose du Salon Vinteuil (une des salles publiques) et y organise à partir de 19h des concerts réservés aux élèves. Il suffit de s'y inscrire pour y participer.
2. Le Festival du BDE : Pendant trois jours en Janvier, des concerts, des conférences, et des débats sont organisés dans une grande salle du conservatoire. Un appel à projet est lancé mi-octobre afin que

chacun puisse soumettre ses envies de programmations.

3. Le Ciné-Club : Un mardi par mois, le **BDE** organise une projection de film en salle Messiaen.
4. Des soirées, des concerts, des partenariats, des animations... Son action est en constante évolution grâce au dynamisme de l'équipe, toujours à l'écoute de Vos propositions.

L'adhésion au Bureau des Elèves coûte **10€ pour l'année** Adhérer c'est le soutenir et participer concrètement à la vie d'élève au Conservatoire !
Le BDE est également à votre disposition pour répondre à toutes les questions sur la scolarité ou même la vie à Paris.

BDE

bde@cnsmdp.fr

Page Facebook : BDE Cnsmdp

Permanence : jeudi 9h / 12h

L'Association sportive et culturelle du conservatoire de la Villette

L'ASCCV vous propose de nombreuses activités pour se détendre ou se maintenir en forme. Contre une cotisation annuelle de 30 €, vous aurez à votre disposition pendant les Activités Libres des appareils de musculation, des tables de ping-pong, des filets de badminton, de volley-ball et de basket-ball. D'autres activités comme le Fitness, le Volley, la Gym entière sont proposées moyennant une participation supplémentaire. Vous pourrez demander toutes les informations à votre arrivée.

Permanence : Jeudi 13h30 / 14h30

L'informatique

E-mail :

Les identifiants de votre adresse **email @cnsmdp.fr** vous seront remis avec votre carte d'élève.

Vous en conserverez l'usage alors même que vous aurez terminé vos études au Conservatoire.

Il vous est demandé de consulter fréquemment cette adresse électronique, c'est sur cette boîte que tous les courriers du conservatoire vous sont adressés.

En cas de perte de vos identifiants, veuillez vous adresser à Madame Fatoumata Dieng (bureau 159) du service des affaires scolaires.

Votre boîte est accessible à l'adresse : **<http://email.cnsmdp.fr>**

La relève de votre messagerie est généralement également possible depuis votre email personnel (Gmail, Free, Orange...).

WIFI :

Le réseau "**Wifi.Conservatoiredeparis**" est accessible au moyen de vos identifiants de messagerie @cnsmdp.fr.

3 points d'accès sont disponibles : "La Chapelle" au **niveau -1**, l'espace "Tapis Vert" du **niveau -2** et dans "Le foyer de l'internat".

Espace informatique :

Des ordinateurs ainsi qu'une imprimante sont mis à votre disposition dans l'espace 156 situé au 1er étage, près du service des affaires scolaires.

Lundi au vendredi 9h / 20h

La cantine et la cafétéria

Vous pourrez accéder à la cantine ainsi qu'à la cafétéria du Conservatoire en vous munissant de votre carte d'élève, en début d'année.

Au cours des semaines suivantes, une carte de cantine vous sera délivrée.

Le tarif d'un repas est de 3,25 € au cours de cette année scolaire 2015/2016.

Les horaires : 11h30 - 14h15 (Fermeture pendant les vacances scolaires)

La cafétéria est fermée 9 semaines dans l'année – les dates seront communiquées en septembre 2016

Les studios de travail et la reprographie

Des studios de répétition sont à votre disposition pour votre travail personnel. Pour obtenir la clé de l'un de ces studios, vous devez vous présenter à l'accueil des élèves, situé au 1er étage.

HORAIRES

Lundi-samedi, 8h / 22h Dimanche 9h / 20h

Vacances scolaires et jours fériés 9h / 20h

Fermeture pendant les vacances de Noël et février

Il est possible, dans certains cas, d'obtenir des salles de classe et des plateaux de jazz. Pour ce faire vous devez vous présenter à l'accueil général du rez-de-chaussée.

Les élèves en composition ont la possibilité de venir imprimer et relier leurs travaux à l'atelier de reprographie, situé au rez-de-chaussée.

L'équipe du service intérieur est entièrement à votre disposition pour vous aider. Ses bureaux se trouvent au rez-de-chaussée, à côté de l'atelier de reprographie. Son chef de service est là pour répondre à toutes les questions qui peuvent concerner l'utilisation des espaces de travail, ou l'aide technique qui pourrait vous être apportée dans le cadre de vos études au Conservatoire.

4. Parc instrumental

Vous avez la possibilité d'utiliser les instruments du Parc à l'intérieur du Conservatoire (ex. Contrebasse).

Voir les modalités avec Didier Legrand (dlegrand@cnsmdp.fr).

Lundi – vendredi 9h / 17h

5. Les manifestations publiques

Le Conservatoire organise environ 300 spectacles musicaux et chorégraphiques par an dans ses trois salles publiques ainsi que dans de nombreuses institutions partenaires en France et à l'étranger. Il est intéressant pour les élèves de découvrir la richesse de cette programmation, soutenir et encourager leur camarade, prendre du plaisir à les écouter et les voir sur scène.

L'agenda de ces manifestations est consultable sur

www.conservatoiredeparis.fr

A noter : Les élèves du Conservatoire peuvent bénéficier d'invitations pour les manifestations de l'Opéra de Paris (opéra Garnier et Bastille), et ce dans la mesure des places disponibles

ATTENTION places très limitées

Renseignement et réservations pour les Opéras : reservations@cnsmdp.fr

6. Plus

Venez assister à une visite-découverte du Conservatoire, pour s'ouvrir à la spécificité de l'architecture de Christian de Portzamparc. Pour découvrir votre futur univers et l'envers du décor.

Rendez-vous le 19 septembre 2016 à 11h et à 15h, à l'accueil du Conservatoire.

Pour en savoir plus sur l'établissement, les études, les disciplines, les professeurs, la vie scolaire, les règlements, ou voir et entendre les productions du Conservatoire, consultez notre site : conservatoiredeparis.fr
Pour vous tenir au courant des toutes dernières actualités du Conservatoire, rejoignez-nous sur les réseaux sociaux :



● PREPARER SON ARRIVEE EN FRANCE

1. FINANCER SON SEJOUR

Différents types de bourses existent pour un élève étranger désirant venir en France.

Les bourses du programme Erasmus+

Elles proviennent des fonds européens et sont gérées par les agences nationales spécialisées de chaque pays :

http://ec.europa.eu/education/programmes/llp/national_en.html.

Les modalités d'attribution varient selon les pays et les établissements.

Renseignez-vous auprès du coordinateur Erasmus+ de votre école.

Les bourses du gouvernement de votre pays d'origine

Ce type de bourses concerne une très large majorité des étudiants étrangers boursiers en France car les bourses accordées par le pays d'origine sont en moyenne trois fois plus nombreuses que celles allouées par le gouvernement français et les organismes internationaux réunis.

Contactez le ministère de l'Education de votre pays pour obtenir une liste des bourses distribuées par votre gouvernement.

Vous trouverez le répertoire et les adresses du ministère de l'Education Nationale de votre pays sur le site de l'UNESCO :

<http://www.unesco.org/new/fr/unesco/worldwide/>

Sites utiles

La liste des ambassades et consulats français est disponible sur le site du ministère des Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/annuaires-et-adresses-du-maedi/ambassades-et-consulats-francais-a-l-etranger/>
www.diplomatie.gouv.fr > Le ministère et son réseau > annuaire et adresses du MAEDI

Site multilingue du ministère des Affaires étrangères : www.diplomatie.fr/venir, rubrique « venir en France > étudier en France ».

Le site bilingue www.etudier-en-France.com, rubrique « vivre en France > projet de financement » ou « les clefs d'un séjour réussi > muscler vos finances ».

2. TROUVER SON LOGEMENT

Trouver un logement à Paris est difficile, Il est nécessaire de chercher bien à l'avance.

Plusieurs possibilités s'ouvrent aux élèves en séjour temporaire (3 à 10 mois)

ATTENTION Les logements étudiants du Conservatoire ne peuvent pas accueillir les élèves en programme d'échanges internationaux temporaires.

La Cité Universitaire de Paris

C'est un petit paradis étudiant implanté dans le sud de la capitale. Avec ses 40 maisons, dont la plupart sont consacrées à un pays, et son parc de 34 hectares, elle fait l'unanimité. Un succès qui lui vaut d'être très prisée. Deux

des conditions pour en bénéficier est de rester **au moins 6 mois à Paris et de préparer au minimum un master 1.**

ATTENTION Les inscriptions pour septembre sont à faire **en ligne sur le site dès avril.** Engagez votre demande dès la confirmation de votre admission. Vous pouvez cependant faire une demande toute l'année.

Les prix diffèrent d'une maison à l'autre mais comptez entre 400€ et 550 € par mois pour une chambre simple. Des possibilités existent pour la location des studios de travail sur place.

www.ciup.fr

La Cité Internationale des Arts

La sélection des étudiants a lieu deux fois par an, en mars et en novembre. Pour les élèves commençant leur échange en septembre, il est donc souvent trop tard pour postuler. Les élèves arrivant le deuxième semestre peuvent présenter leur dossier à la commission de novembre.

Cette résidence propose quelques studios équipés de pianos et quelques studios de travail au sous-sol.

www.citedesartsparis.net

Tel : +33 (0)1.42.78.71.72

Foyers étudiants

Ils sont ouverts à tous sans condition de ressources. Ils proposent le plus souvent des chambres meublées, parfois des studios, pour des prix légèrement inférieurs au marché.

L'UNME (Union Nationale des Maisons d'Etudiants) recense les foyers parisiens (avec les conditions d'admission et les services proposés) mais il faut poser sa **candidature auprès de chaque foyer et le plus tôt possible.**

UNME :

www.unme-asso.com (site en français), rubrique « accueil étudiant », « Paris et sa région » puis cliquez sur le foyer voulu.

2, rue de la Roquette, 75011 Paris, tel : +33 (0)1.48.05.73.62

ARFJ :

L'Association des Résidences et des Foyers de Jeunes (ARFJ) propose sur son site la liste des foyers de jeunes. Ces foyers sont destinés aux 18-25 ans et sont pour moitié réservés aux filles, les autres étant mixtes. Trois d'entre eux accueillent même des couples. Pour réserver une chambre, vous devez contacter directement le foyer concerné.

Offres de particuliers / colocations / Logement en famille

Le Conservatoire a établi des liens avec des **propriétaires** désirant louer une chambre chez eux ou de petits studios indépendants. Il faut compter de 450 à 650 € par mois. La liste sera envoyée aux élèves admis, durant l'été qui précède l'échange. Des annonces des particuliers sont également affichées dans le hall du Conservatoire.

Renseignements : tél. 33 (0)1 40 40 47 79

e-mails : mbardon@cnsmdp.fr

Pour faire une demande de logement à Paris, **il vous faut un garant**. Le garant est soit, une personne physique qui réside sur le territoire français et paie des impôts en France, soit une banque qui vous permet d'envisager la garantie bancaire

Sites utiles

www.fusac.fr : site bilingue avec de nombreuses annonces d'appartements meublés à louer ou à partager

www.explorimmo.fr : site français qui regroupe en ligne les annonces de différentes agences.

www.pap.fr : site multilingue, qui met en contact les particuliers entre eux.
Attention, des garanties très sérieuses sont demandées par les propriétaires.
Les annonces qui vous concernent se trouvent dans la rubrique « vacances ».
<http://fr.chambrealouer.com/chambre-a-louer>
www.airbnb.fr
www.unme-asso.com (site en français), UNME, rubrique « accueil étudiant »,
« Paris et sa région » puis cliquez sur le foyer voulu.

Atome

Atome est un organisme de logement qui prend en charge, avant votre arrivée, l'organisation de votre hébergement en famille d'accueil et propose un encadrement avant et pendant le séjour : www.atomeparis.com (site trilingue, très complet et proposant une vraie prise en charge).

Colocations

<http://www.appartager.fr/> : site multilingue gratuit pour ceux qui cherchent un ou des colocataires et un appartement.

www.mapiaule.com : site en français des petites annonces et plein de conseils pratiques : sur la colonne de gauche, vous avez les différentes situations qui vous concernent (résidences étudiantes, résidences universitaires, foyers

www.colocation.fr

www.e-colocation.fr

Aide au logement CAF

Les aides au logement de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Les étudiants, quelle que soit leur nationalité, peuvent faire une demande d'aide auprès de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) pour payer leur loyer.

L'aide ne peut être obtenue qu'après son installation, et à certaines conditions. Il est possible de faire une estimation et/ou une demande en ligne.

CAF de Paris: www.caf.fr

Assurances Habitation

Tout locataire (maison, appartement, résidence sur cité universitaire, chambre en ville etc....) doit souscrire une assurance multirisques habitation.

Différentes formules et différents tarifs vous sont proposés à partir de 23,02€/an.

Pour rappel, généralement l'assurance habitation comporte une clause d'assurance en responsabilité civile. Cette preuve d'assurance peut être présentée par l'élève au moment de l'inscription administrative.

www.assurances-etudiants.com

3. APPRENDRE LE FRANÇAIS

Afin de tirer le meilleur parti des enseignements suivis, il est important d'avoir une bonne maîtrise de la langue française dès son arrivée dans l'établissement. Il est fortement recommandé à tous les candidats à l'échange Erasmus+ d'avoir le niveau minimum correspondant au niveau B1 du Schéma descriptif du Conseil Européen. Le niveau B2 est exigé pour les élèves en Musicologie et en Métiers du son.

Vous pouvez faire votre auto-évaluation en vous rapportant à la grille présentée en annexe.

Le Conservatoire se réserve la possibilité d'imposer à un élève sa participation au **cours hebdomadaire de français**, organisés en plusieurs niveaux : débutant, faux débutant, intermédiaire et avancé. Le cours du niveau avancé accueille les Erasmus sous réserve des places disponibles.

Nous recommandons aux élèves ayant une bonne maîtrise du français d'assister aux cours de **Littérature**.

Pour ceux et celles qui souhaitent avoir plus d'aisance avant de venir étudier à Paris, plusieurs solutions s'offrent à vous :

Alliance Française

Depuis plus d'un siècle, elle diffuse la langue française sur les cinq continents. La liste et les adresses des Alliances françaises sont disponibles sur le site Internet bilingue : www.alliancefr.org 101, boulevard Raspail, 75270 Paris cedex 06, tel + 33 (0)1. 42.84.90.00

Les Centres Culturels et Instituts Français

Ils sont souvent complémentaires des Alliances françaises. Regardez le site du Ministère des Affaires étrangères www.diplomatie.gouv.fr/annuaire (site français) pour trouver un centre de diffusion du français près de chez vous.

La Sorbonne

La Sorbonne propose différentes formules de stages de français et notamment des cours de 4 semaines en septembre pour 1700€ (12 H/semaine, prix 2016).

La Sorbonne : www.ccfs-sorbonne.fr (site multilingue)

Tél + 33 (0)1.44.10.77.00 ; e-mail : contact@ccfs-sorbonne.fr.

Langue Appart

Langue Appart propose différentes formules de cours de français, notamment des cours du soir de 4 semaines à 240€ ou des cours intensifs à 900€ les 4 semaines.

www.langueappart.fr/fr/home/

Tél + 33 (0)1.43.38.90.57

4. DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET LEGALES

Documents autorisant l'entrée en France

- Ressortissants de l'Espace Economique Européen, il vous suffit de présenter votre carte d'identité ou votre passeport à l'arrivée à la douane.

- Si vous n'êtes pas un ressortissant de l'EEE, vous devez vous renseigner sur les conditions d'obtention d'un VISA auprès du consulat de France de votre pays d'origine.

Un visa de long séjour portant la mention « étudiant » est **obligatoire pour tout séjour d'une durée supérieure à trois mois.**

ATTENTION Un visa touristique ne vous permet pas de régulariser votre situation une fois en France.

La carte de séjour

- Les ressortissants de l'EEE et de la Confédération Helvétique sont dispensés de solliciter l'obtention d'une carte de séjour. Vous pouvez séjourner en France sur simple présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité. **Cependant une carte de séjour portant la mention « étudiant » est nécessaire à l'occasion de certaines démarches** comme demande d'aides au logement ou, dans certains cas, ouverture d'un compte bancaire.

- Si vous n'êtes pas ressortissant des pays mentionnés, **vous devez impérativement solliciter une carte de séjour temporaire portant la mention « étudiant »**, auprès de la Préfecture de votre département de résidence. La demande doit être déposée dès **votre arrivée ou au plus tard dans le délai de 3 mois suivant votre entrée en France.**

Le site Internet de la Préfecture de Police de Paris propose des informations légales, des listes de documents à fournir et permet de prendre rendez-vous avec les services :

<http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/Demarches/Services-en-ligne/Pour-vous-aider/Toutes-les-demarches#ressortissant>

La couverture sociale

La sécurité sociale étudiante est obligatoire en France, dès l'inscription dans un établissement supérieur. Elle donne droit au remboursement des soins médicaux pendant toute la durée de l'année universitaire.

Tous les étudiants venant en France doivent donc bénéficier d'une couverture sociale, quelque soit leur âge et leur nationalité.

-Les étudiants européens

Les élèves européens doivent impérativement avoir une **Carte Européenne d'Assurance Maladie** (CEAM) qui doit couvrir toute la période d'échange Erasmus+ .

ATTENTION En absence de cette carte au moment de l'inscription administrative, l'élève ne pourra pas être inscrit et ne sera donc pas admis au cours.

- Les étudiants non-européens

Si vous restez **moins de trois mois**, vous devez souscrire un contrat d'assurance privée et produire un certificat détaillé en anglais ou en français mentionnant la période de couverture ;

Si vous restez **plus de trois mois**, vous serez obligatoirement affilié à la sécurité sociale étudiante française qui remplacera le certificat d'assurance privé. Vous en réglerez les droits de (215€ environ en 2016/2017) le jour de la rentrée administrative au Conservatoire.

Les élèves non-européens qui commencent leur séjour en deuxième semestre (après janvier) devront s'acquitter de la cotisation à la sécurité sociale en novembre de l'année en cours par transfert bancaire.

La Mutuelle complémentaire santé étudiante

Elle n'est pas obligatoire.

La sécurité sociale remboursant environ 70 % des dépenses de santé, une mutuelle complémentaire permet de rembourser la part restante.

Ces règles étant susceptibles de changer d'une année à l'autre : des informations supplémentaires seront envoyées par le coordinateur Erasmus du Conservatoire aux étudiants admis durant l'été précédant le début de l'échange.

La Responsabilité civile « Vie Privée »

Une couverture responsabilité civile est obligatoire en France. Elle vous assure contre les dommages que vous pouvez causer à un tiers. Une attestation d'assurance en responsabilité civile doit être fournie par l'élève au moment de l'inscription administrative

<https://www.mae.fr/contrats/assurance-etudiant>

Si vous avez souscrit une assurance habitation sachez qu'elle comporte généralement une clause d'assurance en responsabilité civile. Cette preuve d'assurance peut donc être présentée par l'élève au moment de l'inscription administrative.

www.assurances-etudiants.com

Sites utiles

www.smerep.fr

www.lmde.com

www.mae.fr

● A PARIS

1. L'ARRIVEE

- Par avion

Plusieurs solutions s'offrent à vous pour rejoindre le centre de Paris à partir des deux aéroports internationaux Roissy-Charles de Gaulle et Orly.

Le RER puis Métro

Il y a des trains toutes les 10 à 15 minutes en journée reliant l'un des deux aéroports à Paris et un billet coûte entre 9 et 12 €.

Si vous arrivez à **Roissy-Charles de Gaulle** :

CDGval et RER : en fonction de votre terminal d'arrivée, il vous faut emprunter soit un tapis roulant soit le train-navette « CDGval » de l'aéroport pour rejoindre la station du **RER B**. Le trajet dure de 30 à 45 minutes en fonction du nombre d'arrêts que fait le train entre l'aéroport et le centre ville.

Un billet coûte **10€**.

Si vous arrivez à **Orly** :

Orlyval et RER : un train navette relie tous les terminaux à la gare Antony du RER B et coûte **9,30€**. Le même billet permet également de prendre le RER jusqu'à Paris.

Pour le Métro intramuros : voir chapitre suivant : « Les transports en commun »

Le Bus

Si vous arrivez à Roissy-Charles de Gaulle :

Le **Roissybus** part de chaque terminal en direction du centre (Opéra Garnier), toutes les 15 minutes environ, de 6h à 23h. Le trajet dure 75 minutes environ pour un tarif de **11€**.

Si vous arrivez à Orly :

Le **Orlybus** part des deux terminaux (sud et ouest) toutes les 15 à 20 minutes en direction de Denfert-Rochereau. Le trajet dure entre 25 et 35 minutes pour un tarif de **8€**.

- **Par le train**

Par le train, vous arriverez dans l'une des sept gares parisiennes : Gare de Lyon, Gare du Nord, Gare de l'Est, Gare Saint-Lazare, Gare de Bercy, Gare Montparnasse, Gare d'Austerlitz

Elles sont toutes des nœuds de correspondances pour les **transports en commun**. Donc, pour rejoindre votre logement dans Paris, le bus ou le métro s'offrent à vous.

Pour le Métro intramuros : voir chapitre suivant : « Les transports en commun » et plan en annexe.

- **Sites utiles**

ADP - Aéroports de Paris – site bilingue : www.aeroportsdeparis.fr

Renseignements sur les horaires des vols et des plans d'accès

RATP – Le réseau des transports en Ile-de-France : www.ratp.fr

Site multilingue qui permet de **calculer un itinéraire**.

SNCF - la société nationale ferroviaire : www.sncf.fr

Informations, tarifs et accès (RER)

2. LES TRANSPORTS EN COMMUN

Comme dans d'autres grandes villes, il n'est pas utile de posséder une voiture à Paris qui a un réseau de transports en commun bien développé.

- Le métro, le RER, le bus et le tramway

Les 14 lignes de métro à Paris desservent tous les arrondissements de la manière la plus rapide. Les noms des terminus de chaque ligne indiquent les directions des trains.

RATP – Le réseau des transports en Ile-de-France : www.ratp.fr (Site multilingue qui permet de **calculer un itinéraire**.)

Le Conservatoire est situé sur la ligne 5, station « Porte de Pantin », sortie vers le Parc de la Villette, en tête de train lorsqu'on vient du centre de Paris puis escalier de gauche.

Le RER (Réseau Express Régional) dessert la banlieue dans un rayon de 40 km autour de Paris. Les stations dans Paris sont peu nombreuses et assez espacées mais permettent de se déplacer plus rapidement. Le RER est accessible avec un ticket de métro ordinaire dans la limite de la zone 1.

Les lignes de bus desservent tous les quartiers de la capitale (mais attention aux embouteillages aux heures de pointe !) Pour s'y retrouver, à chaque ligne correspond une couleur, sur les plans officiels de la RATP (régie autonome des transports parisiens).

Neuf lignes de trams sont en activité. Elles sont toutes situées à la périphérie de la ville de Paris ou dans la proche banlieue parisienne.

Tarifs et abonnements des transports en commun

- Le ticket coûte 1,90€. **Il n'est plus valable si vous sortez de l'enceinte des transports.**

- Le carnet de 10 tickets coûte 14,50€. Ces tickets permettent des trajets illimités dans Paris en RER (zone 1), métro et bus (zones 1 et 2).

- Le **Pass Navigo** est une carte rechargeable .

Il permet des trajets illimités dans Paris en RER, Métro, bus, tram, (zones 1 à 5). Il vous permet d'éviter des longues files d'attentes aux guichets des

stations. La fiche d'inscription est en ligne sur le site de la RATP, aux guichets des gares et chez les commerçants agréés. Dans les grandes gares vous pouvez vous abonner et obtenir la carte le même jour.

Un abonnement annuel coûte 63,30€/mois

Un abonnement hebdomadaire (de lundi à lundi) : 22,15€

Un abonnement mensuel (du 1^{er} du mois au 1^{er} du mois suivant) toutes zones : 73€

En dessous de 5 mois d'échange, c'est le plus avantageux.

- **La carte imagineR** est un abonnement à l'année **réservé aux étudiants** de moins de 26 ans. Il coûte 333,90€. Une preuve de votre admission au Conservatoire vous sera demandée pour obtenir cette carte. Lien vers les conditions : http://www.ratp.fr/fr/ratp/c_21584/forfait-imagine-r/

- Les « Vélib' »

Le Vélib' est un système libre-service de vélos. Des stations sont présentes tous les 300 mètres environ.

Vous pouvez emprunter un vélo ponctuellement à l'aide d'une carte bancaire, d'un Pass Navigo ou carte ImagineR avant de le redéposer à n'importe quelle station à la fin de votre trajet.

Un ticket de courte durée (une journée) à 1,70€ donne également accès à un Vélib'.

Si vous prévoyez d'utiliser le système Vélib' plus souvent, il est plus avantageux d'acheter un abonnement hebdomadaire à 8€ ou un abonnement annuel à 29€ ou 39€.

Quelque soit la formule choisie, les 30 premières minutes d'utilisation sont gratuites.

Passé ce délai vous payez un supplément par fraction de demi-heure.

Un dépôt de garantie de 150€ est demandé. Il est encaissé si le vélo est restitué au-delà du délai de 24h ou si les conditions générales d'accès et d'utilisation n'ont pas été respectées. Ce service est pratique et agréable pour des courts trajets,

ATTENTION à la circulation, au respect du code de la route. Vous devez signaler vos changements de direction avec les bras.

- **Sites utiles**

RATP – Le réseau des transports en Ile-de-France : www.ratp.fr

Site multilingue qui permet de **calculer un itinéraire**.

Bus, Métro, Tram, RER

VELIB – Vélos en libre-service à Paris : www.velib.paris

3. LE BUDGET

- **Ouvrir son compte bancaire**

Si vous séjournez en France pour plus de trois mois, vous pouvez ouvrir un compte bancaire de résident. Il est cependant conseillé d'interroger votre banque habituelle, dans votre pays de résidence, pour savoir si elle est associée à un réseau français. Cela faciliterait vos opérations.

Pour ouvrir un compte bancaire de résident en Euro, trois documents sont indispensables

- le passeport
- la carte de séjour (dans certains cas)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de téléphone ou d'électricité, quittance de loyer, certificat d'hébergement)

Après l'ouverture de votre compte, vous disposerez d'un chéquier et/ou d'une carte bancaire. Les chèquiers sont le plus souvent gratuits ; en revanche, la carte bancaire est facturée entre 15 et 40 € par an, en fonction des banques et du type de carte. Pour les informations plus détaillées :

- **Campus France** / <http://www.campusfrance.org/fr/page/gerer-son-argent>
(site trilingue)

- **Studyrama** : <http://www.studyrama.com/vie-etudiante/budget-etudiant-financer-ses-etudes/financer-son-quotidien/compte-bancaire-mode-demploi-1162349>

Si vous décidez de ne pas ouvrir un compte bancaire, retirer des espèces avec une carte bancaire ou carte de crédit est probablement le moyen le moins cher d'obtenir de l'argent. Bien que les frais de change seront prélevés, cette dépense ponctuelle vous épargnera de devoir payer à chaque fois que vous utilisez votre carte de crédit dans un restaurant ou un magasin.

- **Estimation du coût de la vie**

Pour vivre correctement à Paris, un élève doit prévoir un **budget mensuel autour de 1000€**, décomposé comme suit :

Logement:

Pour se loger, vous devez compter entre 400 et 800€

Nourriture : 300 à 400 € selon les appétits.

Divers :

En tant qu'étudiant, vous profitez de certains tarifs négociés : carte de transport Pass Imagine R (solution avantageuse que si vous restez plus de 6 mois à Paris), entrées de musées à tarif réduit, ticket restaurant du CROUS, etc

Voici quelques indications de prix de produits de consommation courante.

Elles vous donneront une idée du coût de la vie parisienne en 2016.

Un journal : 1,70 €

Une baguette de pain : 1,00 €

Un croissant : 0,90 €

Un café : 1,40 € au comptoir et 2,30 € assis (Cité de la Musique : 2,70 €)

Un sandwich : de 3,50 € à 7,00 €

Un repas à la cantine du Conservatoire : 3,25 €

Un repas dans un resto Universitaire du CROUS : 3,25 €

Un repas dans un bistrot : de 13 € à 32,00 €

Un ticket de métro à l'unité : 1,90 €

Un Pass Navigo mensuel : 63,30 €

Une séance de cinéma : de 7 € à 13 €

Une entrée au Musée du Louvre : 15 € (ou gratuit pour les moins de 25 ans résidant dans l'EEE)

Un menu dans un restaurant chinois ou japonais : de 8 € à 13 €

Crous de paris : www.crous-paris.fr

Le Crous a pour mission d'aider les étudiants en général et les étudiants étrangers à réussir leur insertion pédagogique, sociale et culturelle en France.

Il propose 17 restaurants universitaires : <http://www.crous-paris.fr/restauration/carte-des-lieux-de-restauration/>

- **Les frais administratifs**

Les élèves en échanges internationaux sont exonérés des frais administratifs au Conservatoire de Paris.

Les frais d'inscription

Les élèves accueillis dans le cadre des échanges internationaux s'acquittent de leurs droits d'inscription dans leur établissement d'origine.

Couverture sociale Un coût de 215 € en 2015 sans prendre en compte les mutuelles privées. Seuls les élèves ressortissant des pays non européens doivent cotiser à la sécurité sociale française sous certaines conditions (voir la rubrique « Démarches administratives et légales »)

4. VOTRE SANTE

URGENCE / Si vous appelez d'une ligne intérieure au Conservatoire, composez le 0 et le numéro souhaité / EX : SAMU : 015

La couverture sociale

En France, deux systèmes de protection santé se complètent : la sécurité sociale étudiante (ou celle de votre pays, ou encore votre assurance privée) et les mutuelles. Etre couvert par les deux est le meilleur moyen de limiter les frais à d'éventuels soins de santé.

La sécurité sociale rembourse un pourcentage variable du tarif conventionnel de l'assurance maladie selon l'acte médical pratiqué. Grâce à votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM) vos frais médicaux sont pris en charge dans ces mêmes conditions.

La mutuelle santé pourra compléter votre remboursement sécurité sociale. Adhérer à une mutuelle santé n'est pas obligatoire. Avant de souscrire à une mutuelle santé, lisez attentivement les notices d'information et choisissez la garantie selon vos besoins pour bénéficier d'une complémentaire santé efficace.

www.smerp.fr

www.lmde.com

ATTENTION La mutuelle n'est possible qu'avec une cotisation annuelle.

Chez le médecin, le pharmacien, dans les centres de santé et dans les hôpitaux présentez votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM) et votre carte de mutuelle si vous en avez souscrit une.

Rubrique : Préparer son arrivée France > Démarches administratives et sociales > la couverture sociale

La médecine de ville

Le médecin généraliste est un praticien qui consacre son activité à la médecine générale (le médecin de famille, le médecin de quartier). Le plus souvent, c'est le médecin généraliste qui orientera vers le médecin

spécialiste. Le tarif conventionnel d'une consultation au cabinet du médecin généraliste varie entre 23 et 25€, souvent plus en raison de la pratique du dépassement d'honoraire.

Le médecin spécialiste se consacre exclusivement au diagnostic et au traitement des maladies de certains organes et appareils ou à certaines techniques. Le tarif conventionnel d'une consultation au cabinet est de 25€. Mais le coût de la consultation est souvent plus élevé ; il peut varier selon la spécialité et le montant du dépassement d'honoraire pratiqué. Avant de vous rendre chez un médecin privé, vérifiez quels tarifs il applique.

Si vous êtes **malade au conservatoire**, voici les numéros utiles :

L'agent secouriste du PC sécurité

46 00 qui appréciera la situation et réalisera les premiers soins

Vous pouvez appeler un médecin généraliste du quartier : Voici quelques noms :

- Docteur Céline FRIANT
142 avenue Jean Jaurès 75019 Paris
tél. 01 42 01 45 48

- Docteur Eric GOLDBERG
146 avenue Jean Jaurès 75019 Paris
tél. 01 42 39 64 65

- Cabinet médical de médecins groupés
Docteurs F. GRALL & P. GUERILLOT
173 avenue Jean Jaurès 75019 Paris
tél. 01 42 39 90 90

L'Aide psychologique

Si vous ressentez le besoin d'aide psychologique pendant votre séjour à Paris, le **Bureau d'Aide Psychologique Universitaire** (BAPU) offre gratuitement l'assistance psychiatrique et psychologique de courte et longue durée aux étudiants.

BAPU - 30, rue Pascal - 75005 Paris Tél. : 01 43 31 31 32 -

bapu.pascal@fsef.net

Les centres de santé

Les centres de santé sont polyvalents, vous y trouverez : consultations de médecine générale et spécialisée, cabinets dentaires, laboratoire d'analyses médicales, service d'imagerie médicale.

En plus, les centres de santé respectent les tarifs conventionnels de la Sécurité sociale, donc ils sont moins chers que les consultations privées.

Quelques adresses :

- Centre de Santé Cornet, 10-12 rue Eugène et Marie-Louise Cornet, Pantin

Tél: 01 49 15 45 05 M°Hoche (Line 5)

- Centre de santé du Square de la Mutualité, 1-3 Square de la Mutualité 75005 Paris

Tél : 01 55 25 01 90

- La Mutuelle de étudiants – 0811 505 633 -

<http://www.lmde.com/choisir-la-lmde.html?xtor=AD-136&xts=493395&xtor=AD-136&xtdt=24322354>

Une liste complète des centres de santé se trouve sur le site de la Mairie de Paris :

<http://www.paris.fr/centresdesante#les-centres-de-sante> 23

Ou rubrique > Accueil > Services et infos pratiques > Santé > Se faire soigner
> Établissements de santé

Les hôpitaux

Les services d'urgence des hôpitaux sont ouverts 24h sur 24h. Cependant, les attentes peuvent y être longues.

Une liste des hôpitaux par nom ou par arrondissement se trouve sur le site de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (APHP) :

<http://www.aphp.fr/hopitaux>

www.aphp.fr > Hôpitaux

Près du conservatoire :

Hôpital Jean Jaurès – 9 à 21 Sente des Dorées 75019 Paris

Tél. 01 44 84 54 44

En cas d'urgence

Visites médicales à domicile 24h sur 24h :

- SOS médecins : Tel: 01 47 07 77 77

- Urgences médicales de Paris : Tel: 01 53 94 94 94

Pharmacies 24h/24h :

- Pharmacie Citypharma - Place de la Nation

13 place de la Nation, Paris, 75011

- Pharmacie Malesherbes

Galleries des Champs-Élysées - 84 avenue des Champs-Élysées , Paris,
75008

- British and American Pharmacy

1 rue Auber, Paris, 75009

Liste des pharmacies ouvertes 24h/24h : <http://www.parisinfo.com/decouvrir-paris/guides-thematiques/paris-la-nuit/carnet-pratique-du-noctambule/ouvertres-tard-ou-toute-la-nuit/les-pharmacies-de-nuit>

Pompiers : **18**

Police : **17**

SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente) :

Numéro de téléphone unique: **15**

Numéro d'urgence unique européen : **112**

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre, un médecin spécialisé répond aux appels d'urgence concernant toutes détresses médicales. Il possède les informations et les moyens nécessaires pour donner des conseils médicaux et déclencher les secours de la façon la plus efficace.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site APHP :

<http://www.aphp.fr/urgences>

Urgences spécialisées

Centre Anti-Poisons – ouvert 24h/24

200 rue du Faubourg St Denis 75004 Paris

Tél. 01 40 05 48 48

Fondation ophtalmologique

Adolphe de Rothschild

29 rue Manin 75019 paris

Tél. 01 48 03 65 65

Urgences dentaires

147 rue Manin 75019 Paris

Tél. 01 42 00 07 57

Urgences gynécologiques
Hôpital Robert Debré
48 boulevard Sérurier
75019 Paris
01 40 03 20 00

Sites utiles

Site de la Mairie de Paris : www.paris.fr,
Les mutuelles étudiantes
www.smerp.fr
www.lmde.com

BAPU Bureau d'aide psychologique universitaire
<http://www.fsef.net/>
www.fsef.net › Etablissements › BAPU

En cas d'**urgence**, le SAMU
<http://www.aphp.fr/urgences>

Les pharmacies de garde :
<http://www.parisinfo.com/decouvrir-paris/guides-thematiques/paris-la-nuit/carnet-pratique-du-noctambule/ouvert-tres-tard-ou-toute-la-nuit/les-pharmacies-de-nuit>

Les centres de santé
http://www.paris.fr/centresdesante#les-centres-de-sante_23

AMELI – Assurance maladie

Tarifs conventionnels des médecins généralistes en France métropolitaine :

<http://www.ameli.fr/professionnels-de-sante/medecins/votre-convention/tarifs/tarifs-conventionnels-des-medecins-generalistes/tarifs-des-medecins-generalistes-en-metropole.php>

5. TRAVAILLER EN TANT QU'ETUDIANT

Démarches

Si vous êtes titulaire d'un **titre de séjour étudiant**, vous pouvez exercer une activité salariée à titre accessoire durant vos études en France. Vous n'avez pas besoin d'autorisation. Il n'est donc plus nécessaire d'obtenir une "Autorisation Provisoire de Travail" (APT) pour exercer une activité professionnelle d'appoint pendant ses études

Votre employeur doit déclarer votre embauche à la préfecture.

Dans 3 cas dérogatoires toutefois, vous devez demander une autorisation de travail : si vous êtes Algérien ou devez travailler plus que la durée autorisée ou détenez un visa temporaire de 6 mois.

Cependant, la législation autorise les étudiants étrangers à travailler 964 heures au plus dans l'année, ce qui correspond à 60% de la durée normale du travail en France.

Liens Campus France : <http://www.campusfrance.org/fr/page/travailler-en-france-pendant-ses-etudes>

Liens Etudiant de Paris : <http://www.etudiantdeparis.fr/node/87> > Travailler pendant ses études

Liens utiles

CAMPUS France > vivre en France > Travailler

<http://www.campusfrance.org/fr/page/travailler-en-france-pendant-ses-etudes>

MAIRIE DE PARIS > services et infos pratiques > famille et éducation > étudier à Paris > étudiant étranger à Paris

<http://www.paris.fr/services-et-infos-pratiques/famille-et-education/etudier-a-paris/etudiant-etranger-a-paris-2264>

ETUDIANT DE PARIS

Accueil > Infos pratiques > Etudiants étrangers > Formalités administratives > travailler en France pendant ses études

<http://www.etudiantdeparis.fr/infospratiques/Etudiants%20etrangers>

Travailler en France pendant ses études :

<http://www.etudiantdeparis.fr/node/87>

CROUS DE PARIS

Site français

Accueil > Job étudiant > Trouver un job

<http://www.crous-paris.fr/un-job-etudiant-sur-mesure/trouver-un-job/>

ETUDIANT.GOUV (Ministère de l'Education Nationale)

Le portail numérique des démarches et services de la vie étudiante

<http://www.etudiant.gouv.fr/>

L'ETUDIANT

Site et magazine consacrés aux étudiants avec toute une partie sur le travail

<http://www.letudiant.fr/>

Trouver un travail

Site d'annonces

www.vivastreet.com > Ile-de-France

www.capcampus.com: site français qui propose une recherche par onglet sur sa page d'accueil.

www.jobetudiant.net : site français spécialisé.

<https://www.studentjob.fr/> : site français qui propose une recherche par onglet sur sa page d'accueil.

6. PROFITER DE LA VIE PARISIENNE

Découvrir Paris

Paris est la troisième destination touristique au monde et tient fièrement sa place de capitale culturelle. Vous pourrez y découvrir les grands monuments historiques (Tour Eiffel, Arc de Triomphe, Notre-Dame...) mais aussi visiter les fameux quartiers parisiens (Montmartre, le Marais, le Quartier Latin...), les musées ou encore les parcs et les jardins de la capitale. Le vélo ou la marche sont des bons moyens de découvrir des lieux insolites et typiquement parisiens.

Les musées nationaux offrent de nombreux avantages aux étudiants. La plupart d'entre eux appliquent le tarif réduit en permanence ou lors des nocturnes destinées à la découverte des collections. Des cartes annuelles spécifiques permettent l'accès illimité aux férus de culture.

Les théâtres nationaux et privés à Paris proposent une large programmation et ont des tarifs préférentiels pour les étudiants. Trois Kiosques, sur le parvis de Montparnasse, place de la Madeleine et place de Ternes, permettent d'acheter des billets demi-tarif pour le spectacle du soir même.

Le Conservatoire, en complément de sa saison musicale riche et variée, dispose de quelques places gratuites à l'Opéra de Paris et des invitations pour certains concerts à la Philharmonie de Paris ! Consultez régulièrement votre boîte mail du conservatoire.

Le cinéma fait partie des activités culturelles privilégiées des Parisiens. A coté des grandes chaînes existent de nombreuses petites salles indépendantes qui projettent des films d'auteur ou des films anciens en version originale à des tarifs très intéressants. Il existe des systèmes de carte de fidélité ou d'abonnement, souvent plus avantageux que les tarifs étudiants. La Cinémathèque Française propose des expositions, des rétrospectives et autres événements autour du cinéma. www.cinematheque.fr
Programmes de cinéma en ligne : www.allocine.com.

Les concerts : Paris foisonne de manifestations musicales, de l'opéra à la musique de chambre, de la musique sacrée aux grands concerts symphoniques, dans les salles officielles comme Théâtre de Châtelet, Théâtre des Champs Elysées, Radio France, Opéra ou la Philharmonie de Paris mais aussi dans les magnifiques lieux historiques que compte la capitale. La Philharmonie propose aux moins de 28 ans la Carte Cité musique jeunes (gratuite) qui permet un tarif unique de 8 € pour chacun de vos billets lors d'un achat simultané de 3 concerts ou spectacles minimum à choisir parmi toute la programmation.

<http://philharmoniedeparis.fr/fr/tarifs-et-offres/abonnements-et-formules/abonnement-jeunes-28-ans-2015-2016>.

Auditorium de Radio France

Tarif de dernière minute à la Maison de la Radio (sauf concerts tarif unique à 15 € et concerts famille/jeune public) 30 minutes avant le concert, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap. Les jeunes moins de 28 ans et personnes de plus de 65 ans, 25 € pour les concerts en catégorie A et B
10 € pour les concerts en catégorie en C et D

<http://www.maisondelaradio.fr/page/les-tarifs>

Théâtre des Champs-Élysées

Abonnement pour un minimum de 5 spectacles à – 10€ ou 20€ la place

<http://www.theatrechampselysees.fr/uploads/document/25ea0df76abd56b2a20f16002f8450f9e633c992.pdf>

Théâtre du Châtelet

Jeunes de moins de 28 ans, dans la limite des places disponibles. 1/4 h avant le début de la représentation. Tarif spécial entre 10 et 25€ est accordé sur présentation d'un justificatif à la billetterie avenue Victoria.

<http://chatelet-theatre.com/fr/jeunes>

Le fêtes culturelles rythment la vie des parisiens toute l'année et sont une façon originale de profiter de la ville autrement.

La Nuit Blanche se déroule le premier week-end d'octobre. « *La ville lumière* » offre à ses habitants une fête riche en manifestations, concerts et installations son et lumière pendant une longue nuit.

La Fête de la Musique a lieu le 21 juin. Créée, à l'initiative de Jack Lang et de Maurice Fleuret, pour avoir «la musique partout et le concert nulle part», la fête invite des musiciens amateurs et professionnels à donner des manifestations gratuites à travers le pays, souvent en plein air ou dans les rues, les bars ou encore dans des lieux inhabituels comme des musées, des châteaux, on encore des gares.

Les guides

Guides papier

Pour toutes les sorties culturelles : théâtre, concerts, spectacles, ballets, expositions et cinéma. Vous les trouverez en vente dans tous les kiosques à journaux.

- Le Pariscope
- L'Officiel des spectacles
- Bonjour Paris est une publication en anglais qui parle dans une forme ludique de la vie parisienne, et notamment des sites culturels, des magasins et des restaurants de la capitale française.
- Les magazines spécialisés qui ont souvent une rubrique sur l'actualité culturelle

Ces deux journaux aussi sont gratuits et disponibles à l'accueil du Conservatoire :

- La Terrasse
- Cadences

Sur Internet

Les sites internet de programmation, « bons plans » et ventes de billets

- Office de tourisme et des congrès de Paris : www.parisinfo.com
- Ville de Paris : www.paris.fr/fr/culture
- Région Ile de France : www.paris-ile-de-France.com
- Le bonbon : www.lebonbon.fr
- Billetreduc : www.billetreduc.com
- Telerama : www.telerama.fr/musique
- Paris Art : www.paris-art.com
- Bonjour Paris : www.bonjourparis.com « The insider's guide » Site en anglais

La carte ISIC

La carte d'étudiant internationale donne des réductions dans des restaurants, des musées, et des sites culturels à travers le monde. On peut l'acheter en ligne ou dans des agences universitaires pour 13€/an.

Site anglais : www.isic.org / Site français : www.isic.fr

7. RESTER EN CONTACT AVEC VOS PROCHES

Par téléphone

Téléphonie mobile / portables

Plusieurs opérateurs se partagent le marché en France : Orange, SFR et Bouygues, Free, etc

Les opérateurs nationaux proposent des forfaits et des systèmes de compte sans engagement, rechargeables par cartes, en vente dans leurs agences et dans les bureaux de tabac.

Avant de partir, renseignez-vous auprès de votre opérateur pour étudier les solutions qu'il vous propose et pour vérifier :

- la compatibilité avec les opérateurs français,
- l'enregistrement en format international (« + »/code pays/numéros sans le « 0 ») de votre répertoire et de votre boîte vocale.
- ATTENTION Pour éviter un coût supplémentaire important, les *Smartphones* doivent être déconnectés d'Internet si votre forfait est encore étranger.

Il reste quelques **cabines téléphoniques** dans les rues et dans les lieux publics et dans les **boutiques de services téléphoniques**. Elles sont spécialisées dans les communications internationales, elles vendent des cartes internationales prépayées et disposent de cabines pour l'étranger à des tarifs très avantageux. Vous en trouverez facilement à proximité du Conservatoire (Ex : rue Eugène Jumin).

Via Internet

Au Conservatoire : Voir rubrique Le conservatoire > Equipements et associations > Informatique

Skype

Si vous avez la possibilité de vous connecter facilement à Internet, Skype est certainement le moyen le moins cher pour communiquer sur les grandes distances. Le service est gratuit pour appeler de l'ordinateur d'un utilisateur Skype à un autre. On peut également appeler sur les numéros des téléphones fixes et les mobiles à des tarifs très avantageux en s'acquittant directement en ligne. (www.skype.com).

Réseaux WIFI publics

La municipalité de Paris a installé des bornes Wifi gratuits dans la ville pour connecter des ordinateurs portables de 7h à 23h (ou selon les horaires de l'établissement). Des bornes sont également dispersées dans plus de 260 parcs, musées, bibliothèques, et structures publiques dans Paris.

Une liste des points Wifi (par arrondissement) se trouve au site de la Mairie de Paris

www.paris.fr Accueil > Services et infos pratiques > Innovation et recherche > Paris WI-FI

Cybercafés et bars

Beaucoup de petits cybercafés existent dans Paris, souvent reconnaissables aux devantures proposant l'utilisation des téléphones internationaux et d'imprimantes.

De nombreux bars proposent également une connexion wifi ; certains sont mêmes spécialisés et sont des lieux de travail. (ex : L'Anti-café)

8. AU QUOTIDIEN

Climat

Les températures oscillent entre -5 et 10 °C en hiver (décembre à février), entre 5 et 20°C à l'automne (octobre et novembre) et au printemps (mars jusqu'à mai).

Des écarts de températures importants peuvent avoir lieu depuis quelques années.

Électricité

En France la distribution électrique fonctionne sur un réseau à 220 volts.

Prévoyez d'apporter un adaptateur de prise international si votre chargeur est prévu pour un autre format de distribution.

Tri sélectif et recyclage

Emballages/carton : Bacs jaunes

Déchets organiques : Certains quartiers (parcs) ou immeubles installent des composteurs. Sinon, bacs verts également.

Déchets ménagers : Bacs verts

Verre : Bacs blancs ou grands réceptacles à verre dans les rues

Piles/électronique/ampoules usagées : Les magasins (nourriture/bricolage) et institutions publiques récupèrent les piles et les appareils électroniques usagés dans des réceptacles appropriés souvent présents à l'entrée.

Manger sain et local

Circuits courts

Un circuit court est un circuit de distribution dans lequel intervient au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Pour la nourriture, aller au marché (en achetant aux producteurs) ou s'inscrire à une AMAP (associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) permet de privilégier ces circuits courts et ainsi permettre le développement d'une alimentation moins polluante et moins énergivore.

AMAP Ile de France : http://www.amap-idf.org/trouver-une-amap_33.php

Magasins alimentaires biologiques

Les magasins biologiques permettent l'achat de produits labélisés Bio. Ils permettent aussi de privilégier l'achat d'aliments « en vrac », sans emballage. (ex : Les Nouveaux Robinsons)

Réseau français des étudiants pour le développement durable

<http://refedd.org/>

● CONTACTS AU CONSERVATOIRE

Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris

209, avenue Jean Jaurès
75019 Paris
métro line 5 « Porte de Pantin »
telephone: +33 (0)1.40.40.45.45
<http://www.cnsmdp.fr>

Coordinateur Erasmus du Conservatoire:

Ania SERGUEEVA
Bureau 160
Tél. +33 (0)1 40 40 46 29
echanges@cnsmdp.fr

Chef du service des Affaires scolaires

Chahinez RAZGALLAH
Bureau 158
TEL / Tél. +33 (0)1 40 40 46 88

Informations, accueil scolaire et logement

Martine BARDON
Tél. +33 (0)1 40 40 47 79
scolarite@cnsmdp.fr

● PLUS DE LIENS

L'annuaire

Les pages jaunes : tous les lieux publics et commerciaux : les hôpitaux, les services, les commerces et autres lieux de sorties : www.pagesjaunes.fr .

Les pages blanches : les particuliers : www.pagesjaunes.fr , rubrique « pages blanches ».

Transports

RATP (www.ratp.fr): site trilingue du métro parisien : informations, tarifs et accès

SNCF (www.sncf.fr): site multilingue des services de trains français avec des informations, tarifs et accès RER et trains grandes lignes.

VELIB' (<http://www.velib.paris.fr>): site multilingue

Paris

Le site Internet de la mairie de Paris : www.paris.fr. C'est le plus complet et le plus pratique. Il est trilingue et regroupe des informations très diverses regroupées sous cinq rubriques. A consulter absolument !!

Office de tourisme et des congrès de Paris (www.parisinfo.com/): sélectionner la langue voulue pour accéder au site très complet qui vous donnera certainement des idées de visites pour tous les week-ends !

Région Ile de France (www.paris-ile-de-France.com): site multilingue très fourni sur les activités disponibles dans la région entière d'Ile de France.

Le Ministère des Affaires étrangères

<http://www.diplomatie.fr/fr/venir-en-france/> (site multilingue)

Programmes de cinéma en ligne (www.allocine.com): les programmes mais aussi les critiques et la liste des salles pour chaque film.

Bonjour Paris (www.bonjourparis.com): site anglais sur les restaurants, musées, monuments, magasins, etc. à Paris.

CROUS de Paris : Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

Service public composé de 9 sections (bourses, culture, emploi, international, logement, restauration, santé, social, sport) dont la mission est d'améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants.

www.crous-paris.fr

35 avenue Georges Bernanos, 75005, Paris

du lundi au jeudi, de 9h à 12h

Téléphone **bourses** et **logement** : 01 40 51 62 00

Téléphone **service international** : 01 40 51 37 35 / mail

: international@crous-paris.fr Pour toute autre demande : 01 40 51 36 00

Sites et adresses dédiés aux étudiants en mobilité

Mobilité Internationale Paris Ile-de-France

Vous y trouverez un accueil chaleureux destiné aux étudiants, doctorants et chercheurs, français ou étrangers.

Accès Paris Centre – Maison Internationale – 17 Bd Jourdan – 75014 Paris

www.ciup.fr

Site français de la cité universitaire internationale. Il propose quelques fiches pratiques et concrètes concernant l'installation mais surtout des informations sur la vie de la cité et les activités proposées.

www.unme-asso.com

Site bilingue des foyers étudiants. Il donne accès à la liste des foyers ainsi qu'à leurs coordonnées et permet de choisir géographiquement celui ou ceux sur lesquels postuler.

www.capcampus.com : site français avec une foule de rubriques disponibles et des onglets de recherches.

www.campusfrance.org

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité Internationale

www.studyrama.com

<https://esn.org>

International Exchange Erasmus Student Network